



SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

DE LA MRC
DE MASKINONGÉ

GUIDE POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

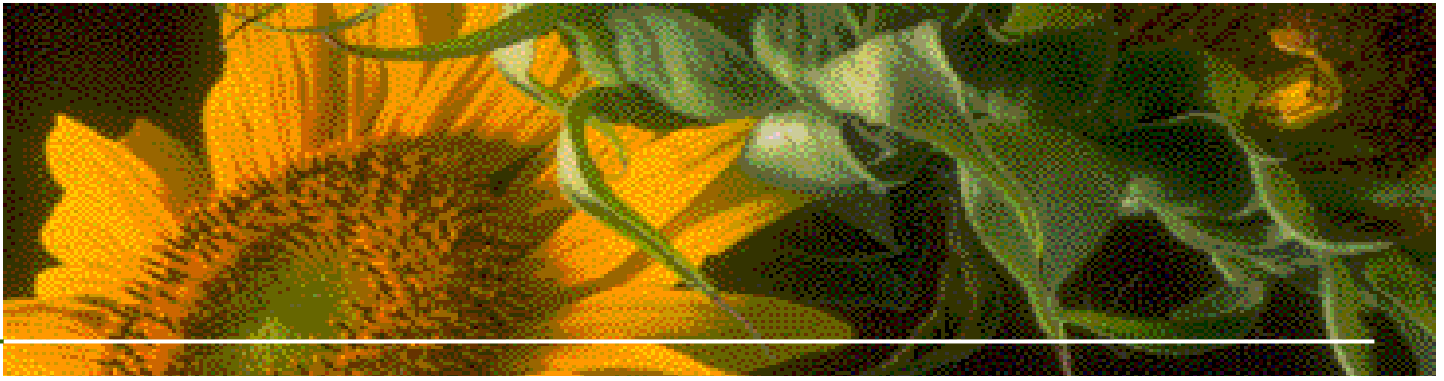
Pour obtenir de l'information sur le guide pour l'organisation d'événements écoresponsables et sur le service d'accompagnement offert par la SADC, communiquez avec Marie-Pier Bédard, Conseillère en développement local et durable

819-228-5921, poste 3820

mbedard@sadcmaskinonge.qc.ca

Canada 

Ce projet est financé en partie par le Partenariat rural du Canada, une initiative du gouvernement du Canada



Préambule

Toute activité humaine peut avoir des impacts sur l'environnement et occasionner des coûts à la société. Il en est de même des réunions, colloques et congrès comme du reste. Si l'on prend l'exemple d'une simple réunion, il est possible de s'attarder aux gaz à effet de serre générés pour rendre, aux déchets engendrés, à la provenance des produits, à la quantité de papier utilisée et aux sources d'énergies employées. Ainsi, l'organisation d'un événement **écoresponsable** signifie de l'organiser avec un souci d'en réduire les impacts négatifs et d'augmenter les impacts positifs. Les conséquences sur l'environnement des réunions dépendent de plusieurs facteurs dont voici les principaux : le nombre de personnes qui y participent, le type d'activités qu'on y pratique, la distance que les participants ont dû parcourir pour s'y rendre, la provenance de la nourriture, ou des matériaux et la qualité de la gestion des matières résiduelles sur place.

Par ailleurs, si l'on veut agir dans une optique de **développement durable**, il importe de regarder également les impacts économiques et sociaux de l'événement que l'on organise. En ce sens, l'**achat local**, la redistribution des portions alimentaires non altérées, et la participation d'entreprises **d'économie sociale**, par exemple, font en sorte que l'événement devient beaucoup plus intéressant pour l'économie et la fierté locales.

De plus en plus, on entend parler d'événements écoresponsables. Déjà, certains organisateurs d'événements ont même des obligations en ce sens. On n'a qu'à penser au Festival de la Galette de Sarrasin de Louiseville qui doit désormais intégrer les principes du développement durable dans ses activités pour être admissible au finance-



picasaweb.google.com

ment de Loto-Québec. Par ailleurs, les changements actuels ne sont pas nécessairement liés à une question d'obligation. En effet, la population et les organisations deviennent davantage sensibilisées et posent des gestes volontaires pour favoriser un développement plus durable de la société dans laquelle elles vivent. En organisant des événements écoresponsables, elles démontrent leur engagement en ce sens.



chateaubonneentente.com

La réalité des milieux ruraux

Il existe déjà plusieurs guides relatifs à l'organisation d'événements écoresponsables au Québec et ailleurs. Ils ont pour but de guider et de soutenir les organisations qui désirent créer un événement et prendre du même coup un virage écoresponsable. Ces guides sont cependant souvent conçus avec une vision urbaine. Or, les milieux ruraux doivent composer avec certaines restrictions, telles que l'absence de transport en commun et la distance éloignée des services environnementaux. C'est ainsi que les organisations œuvrant en région doivent faire preuve d'imagination et de débrouillardise afin de surmonter ces difficultés supplémentaires. Par exemple, le Festival du Cochon de Sainte-Perpétue, en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour, ont élaboré un guide pour la planification d'événements écoresponsables plus éloignés des grands centres. Il a été spécialement conçu pour les événements des MRC Nicolet-Yamaska et Bécancour. Nous nous inspirons donc de ce guide pour en créer un adapté aux réalités de la MRC de Maskinongé.



bundesregierung.de

Quel est l'impact environnemental, social et économique de ces différentes réunions?

De plus en plus, les organisateurs d'événements se penchent sur la question.



marianik.com



Pourquoi vouloir rendre votre événement écoresponsable?

Les raisons qui peuvent vous pousser à vouloir rendre un événement plus écoresponsable sont très différentes d'une personne à l'autre. En effet, il peut s'agir autant de convictions environnementales que d'une question de rentabilité ou de visibilité de l'événement. Voici d'ailleurs plusieurs raisons qui ont incité certains organisateurs d'événements à agir en ce sens :

- Des raisons d'ordre écologique et morale;
- L'existence de plus en plus d'obligations à se conformer à certaines normes;
- La fierté d'utiliser des produits et d'engager des artistes locaux;
- Le fait de réduire les impacts sur l'environnement en limitant la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et l'émission de **gaz à effet de serre**;
- Une contribution au rôle social de l'organisation;
- L'amélioration de l'image (visibilité) auprès des médias, des participants et des partenaires;
- La popularité de l'événement;
- Une plus grande collaboration de partenaires financiers;
- La motivation des employés et des bénévoles;
- La sensibilisation des participants, des fournisseurs et des partenaires;
- La réduction de certains coûts, comme ceux liés à l'impression de documents et aux envois postaux;
- L'aide à l'implantation d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.



ecoanima.canalblog.com

Un événement écoresponsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation

Les 5 volets où il vous est possible d'intervenir

Selon le Centre québécois des événements écoresponsables, ce type d'organisation comprendrait 5 volets d'intervention. Bien sûr, ce n'est pas parce que vous n'intervenez pas à cent pour cent dans chacun de ces volets que l'événement organisé n'est pas écoresponsable. L'important reste toujours l'intention derrière le geste. Voici maintenant, présentés à tour de rôle, ces 5 volets :

1. Sélection des fournisseurs

Le premier volet est celui de la sélection des fournisseurs. Tout d'abord, votre événement sera considéré comme étant davantage écoresponsable dans la mesure où vous privilégiez des fournisseurs de biens et services locaux. En effet, cette initiative favorise l'économie locale et diminue du même coup la distance parcourue par la marchandise, ce qui a une incidence directe sur les gaz à effet de serre émis. Ensuite, la nature des produits que vous achetez ou utilisez pour l'événement a également une grande importance. Par exemple, vous pourrez vous attarder aux produits faits de matériaux recyclés ou dont le procédé de fabrication a peu d'incidence sur l'environnement. Dans tous ces cas, on parlera d'**approvisionnement écoresponsable**. Finalement, en tant qu'organisateur de l'événement, vous devrez aussi considérer dans votre choix de fournisseurs ceux qui démontrent, par exemple, un engagement en développement durable ou qui détiennent une politique sociale.

2. Matériel et sources d'énergie

Le deuxième volet est celui du matériel et des sources d'énergie. Selon ce volet, il vaut mieux agir dans l'optique des **3RV-E**, c'est-à-dire la **R**éduction à la source, le **R**éemploi de produits, le **R**ecyclage, la **V**alorisation et l'**É**limination. Ainsi, la réduction à la source vous permettra d'utiliser à la base uniquement les produits indispensables à l'événement, réduisant du même coup vos dépenses. Par ailleurs, le réemploi vous permettra une utilisation répétée d'un produit sans modification de son apparence. Par exemple, vous pourrez décider d'utiliser les mêmes cocardes pour tous vos événements en demandant aux participants de vous les rapporter à la fin de ces derniers. Le recyclage et la valorisation se font suite à la collecte des matières secondaires, ce que nous appelons la récupération. Ainsi, le recyclage et la valorisation impliquent la transformation de la matière pour les réutiliser sous une autre forme. Globalement, l'un des objectifs des événements écoresponsables est de se rapprocher le plus possible du « zéro déchet », soit de l'élimination dans des centres d'enfouissement.

De plus, au niveau des sources d'énergie, il importe que vous vous penchiez sur les possibilités d'intégrer des **énergies renouvelables** dans votre événement.



3. Gestion des matières résiduelles

Le troisième volet est celui de la gestion des matières résiduelles. En effet, pour pouvoir appliquer le système des 3RV-E, vous devrez mettre en place un système de gestion efficace. En ce sens, il vous faudra installer et identifier des bacs pour la récupération des différentes matières en nombre suffisant sur le site de l'événement. Également, la gestion des matières résiduelles implique souvent l'implantation d'une « police verte » ou d'une forme de surveillance afin de s'assurer que les participants à l'événement ne contaminent pas les matières récupérables avec des résidus ultimes. Finalement, pourquoi ne pas prévoir à l'avance à un organisme qui serait prêt à recevoir les surplus de nourriture.



greenvivo.com

4. Alimentation

Le quatrième volet est celui de l'alimentation. Comme il fut mentionné, vous devrez privilégier les produits locaux et, notamment, les produits alimentaires (ou ressources humaines, comme un cuisinier) de la région. Également, dans le but d'augmenter le caractère écoresponsable de l'événement, il vous est possible de favoriser les aliments certifiés **biologiques**. Finalement, il devient important de nos jours de proposer une option végétarienne aux participants pour tous les repas offerts. En effet, l'impact écologique de la viande et le nombre grandissant de personnes ayant une alimentation végétarienne rendent cette option incontournable.

Faites le choix d'aliments à la fois biologiques et locaux, vous charmerez ainsi vos participants!



questmachine.org

5. Transport et gaz à effet de serre

Finalement, le cinquième volet est celui du transport et des gaz à effet de serre. Selon ce volet, vous devrez choisir un emplacement qui favorisera le transport en commun. Évidemment, les régions rurales n'ont souvent pas accès à un service de transport urbain. Cependant, nous avons dans la MRC de Maskinongé la **Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé**. Ce service est présent pour soutenir les usagers dans la planification de leurs déplacements sur le territoire de la MRC de Maskinongé et aux alentours. Il a pour mission d'élargir le bassin de la population ayant accès à du transport, en utilisant différentes alternatives à l'auto-solo. Ce service a à la fois un caractère social, économique et environnemental. Il prend de plus en plus d'ampleur dans la région et il est apprécié de ses utilisateurs. Ainsi, il vous sera possible de prendre une entente ponctuelle avec la Corporation de Transports collectifs pour faciliter le transport lors d'un événement. Par ailleurs, vous pourrez proposer un service afin de favoriser le covoiturage entre les participants. Il vous est aussi possible de récompenser ceux qui feront du covoiturage, par exemple au moyen d'un rabais symbolique sur le coût de l'événement. Finalement, la compensation des gaz à effet de serre émis par les participants pour se rendre sur le lieu de l'événement (plantation d'arbres) pourra être un geste symbolique de clôture très intéressant d'un point de vue environnemental, mais également en ce qui a trait à la visibilité de l'événement.



www.ctcmaskinonge.org



stm.info

Nous vous invitons à vous rendre sur le site du *Fonds d'action québécois pour le développement durable* pour calculer les émissions de GES de vos événements. Vous y trouverez un calculateur d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : <http://www.faqdd.qc.ca/outils-services/>



coopquebec.coop

La démarche que nous vous proposons

La démarche entoure les étapes de réalisation de l'événement, à savoir la préparation en vue de l'événement, ainsi que ce qu'il faut planifier avant, pendant et après son déroulement. C'est d'ailleurs ce que nous vous présentons dans les pages qui suivent.

1. Préparation en vue de l'événement

D'abord, il est important de déterminer les besoins et de prévoir une rencontre avec le comité organisateur. Au sein de ce comité, la nomination d'une personne responsable de l'aspect « écoresponsable » de l'événement est essentielle. Cette personne aura à se pencher sur les 5 volets d'intervention dont il fut question préalablement. De plus, elle fera face à un défi important, celui de la sensibilisation de tous les intervenants à la tenue d'un événement écoresponsable.

Quelques questions à examiner :

- Le type d'événement :

Le fait de déterminer le type d'événement (clientèle ciblée, concept, etc.) vous permettra d'évaluer la faisabilité d'un événement **carboneutre** ou zéro déchet et de développer un plan de communication.

- Les objectifs fixés :

Les objectifs que vous fixez doivent être clairs, quantifiés et réalistes. Aussi, le fait de vous fixer des objectifs implique nécessairement que vous ayez une situation de départ vous permettant de comparer vos données.

Voici des exemples d'objectifs :

- * Réduire de moitié (50 %) la quantité de déchets produits lors de l'événement;
- * Réduire du quart (25 %) l'utilisation de papier et s'assurer de choisir des fibres recyclables;
- * Réduire du tiers (33 %) l'émission de gaz à effet de serre;

- Le choix du lieu :

Il vous faudra choisir le lieu dans le souci de réduire le plus possible les déplacements des participants. En ce sens, l'établissement choisi devra être facilement accessible en transport en commun et près d'un lieu d'hébergement. Dans le cas où le lieu de l'événement ne serait pas desservi par le transport en commun, le plan de transport devra être pensé en conséquence. Pensez aussi à regarder des établissements qui ont déjà une sensibilité environnementale. Par exemple, les hôtels Delta accueillent souvent les organisateurs d'événements écoresponsables. Cela vous facilitera grandement la tâche.

- Le choix des partenaires :

Choisissez les partenaires en fonction de leur prix, mais également en fonction de leur sensibilité sociale et environnementale. Il pourra donc s'avérer intéressant de créer des appels d'offres qui renferment des critères de sélection écoresponsables. De plus, pourquoi ne pas privilégier les fournisseurs dont l'engagement environnemental est une priorité.

- Le plan de transport :

La création d'un plan de transport signifie de créer des initiatives visant à réduire la production de gaz à effet de serre. Nous vous présentons des exemples en ce sens :

- * Faire la promotion d'initiatives écoresponsables pour le transport (covoiturage, autobus, transport collectif gratuit, vélo);
- * Encourager les appels-conférence auprès des membres du comité organisateur;
- * Inclure des outils de sensibilisation et des incitatifs dans les outils de communication;
- * Préparer toute l'information nécessaire aux déplacements écoresponsables;
- * Mettre en place des endroits de stationnement réservés aux vélos et aux participants qui pratiquent le covoiturage;
- * Compenser les émissions de gaz à effet de serre par l'achat de **crédits-carbone** ou par la plantation d'arbres.



2. Avant l'événement

Avant l'événement, la planification de la collecte des matières est essentielle. En ce sens, un plan des lieux vous sera nécessaire afin de cibler les différents endroits qui seront fréquentés pour l'inscription, les repas et les pauses-café. C'est à ces endroits spécifiques que vous disposerez les îlots de récupération. Également, il importe que vous déterminiez à l'avance les lieux où seront acheminées les matières récupérées à la suite de l'événement. Finalement, il vous faudra prévoir un nombre suffisant de personnes qui feront office de « police verte » pour vous assurer que les matières soient acheminées dans les bons îlots de récupération.

L'aspect des communications est également incontournable. En effet, les communications externes et internes seront des outils de sensibilisation efficaces pour faire l'annonce du caractère écoresponsable de votre événement. Qui plus est, cette annonce auprès des médias et de la communauté est un excellent moyen de favoriser sa visibilité.

En ce qui concerne les menus, rappelons que les repas et la nourriture influencent grandement la production de déchets et l'impact environnemental que peut générer un événement. Ainsi, le choix de la vaisselle, la présentation et la quantité des aliments sont des éléments que vous devrez considérer pour favoriser une gestion écoresponsable de l'événement. Dans la mesure du possible, il vous faudra privilégier les produits locaux, biologiques et **équitable**s. Également, comme il fut mentionné préalablement, le choix d'un menu végétarien est une option incontournable. En effet, l'impact sur la production de gaz à effet de serre des menus végétariens est minime en comparaison aux menus carnivores. Finalement, faut-il rappeler que l'utilisation d'une vaisselle réutilisable ou **biodégradable** est essentielle dans le cas d'un événement écoresponsable?



Plan des lieux

Communications

Repas et nourriture

3. Pendant l'événement

Dès le début de l'événement, il vous faudra souligner la nature écoresponsable de l'événement auprès des participants. En effet, ces derniers sont au cœur de la solution et doivent être bien informés. Par ailleurs, il importe également de les impliquer et de motiver les comportements écoresponsables. Par exemple :

- * Confirmer les présences à l'aide d'une liste électronique;
- * Remettre un sac en tissu ou une pochette réutilisable;
- * Prévoir des cocardes réutilisables qui seront rapportées à la fin;
- * Proposer aux exposants et aux conférenciers de distribuer l'information directement en ligne;
- * Offrir des récompenses pour les utilisateurs de transport en commun ou pour le covoiturage (concours, rabais, etc.).

Aussi, en ce qui a trait aux cadeaux promotionnels, vous devrez les intégrer dans la démarche de gestion écoresponsable. Pour vous aider dans cette démarche, le « Guide des produits promotionnels écoresponsables », réalisé par Équiterre, est joint au présent document. Équiterre est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires.



infora.fr



pimentbrulant.com

4. Après l'événement

Après l'événement, c'est le moment de distribuer les portions alimentaires non altérées, dans la mesure où de tels surplus existent. Également, pourquoi ne pas récupérer les éléments visuels (kiosques d'information, décors, etc.) pour les réutiliser lors d'un prochain événement ou pour les rediriger vers des écoles ou des organismes à but non lucratif de la communauté.

C'est également pour vous le moment pour faire un bilan de l'événement et de calculer certaines données telles que :

- * La quantité de papier et de carton consommée;
- * Le poids ou la quantité de sacs de matières récupérées;
- * La quantité de sacs de déchets;
- * Le nombre d'inscriptions en ligne ou par téléphone;
- * Le nombre de partenaires qui ont distribué l'information sans papier;
- * La proportion des participants qui ont utilisé le transport en commun ou le covoiturage;
- * La quantité de nourriture servie et des surplus redistribués;
- * Les retombées sur l'économie locale;
- * Les émissions de gaz à effet de serre.



canailleblog.com

Finalement, pourquoi ne pas communiquer les résultats auprès des participants, des médias, des partenaires et des commanditaires. C'est là une très belle vitrine pour votre organisme!

Fournisseurs locaux

Le Conseil québécois des événements écoresponsables a publié un répertoire de fournisseurs écoresponsables. Cependant, l'accès à ce répertoire implique un abonnement annuel qui varie en fonction du nombre d'employés de l'organisation : <http://www.evenementecoresponsable.com/outils/repertoire-des-fournisseurs>. Je vous invite quand même à considérer cette option dans la mesure où vous désirez prendre un véritable virage écoresponsable dans vos événements.

Sur le site de Recyc-Québec, vous retrouverez un répertoire de produits à contenu recyclés fabriqués au Québec : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/pourquoi.asp>. Ce site renferme également un répertoire des fournisseurs d'équipement de gestion des matières résiduelles : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires3/default.asp>. Toujours sur ce site, vous avez accès au répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp>. Je vous invite à prendre connaissance de ces 3 liens qui vous aideront sûrement dans l'organisation de vos événements.

Bien entendu, il importe également de favoriser des fournisseurs locaux dans le cadre de l'organisation d'événements écoresponsables. Nous avons invités à communiquer avec la SADC pour vous aider dans vos recherches!



La norme BNQ : si vous désirez obtenir une certification... c'est là une belle opportunité de visibilité!

Il y a quelques années, le Réseau des femmes en environnement, qui chapeaute le Conseil québécois des événements écoresponsables, a mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) de créer une certification entourant la gestion des événements écoresponsables. Ainsi, cette norme est venue établir un cadre de référence pour la gestion écoresponsable d'événements en cohérence avec la *Loi sur le développement durable* du Québec. Elle est assortie d'un programme de certification qui permet aux organisateurs d'événements certifiés de promouvoir leur gestion responsable sur cette base. Cette norme fixe ainsi des exigences relatives aux pratiques de gestion écoresponsable. Pour obtenir plus d'informations au sujet de cette norme, rendez-vous sur le site du Conseil québécois des événements écoresponsables à l'adresse suivante : <http://www.evenementecoresponsable.com/ecoresponsabilite/norme>. Vous pouvez également vous rendre sur le lien qui suit pour commander la norme en ligne : http://www-es.criq.qc.ca/pls/owa_es/bnqw_norme.detail_norme?



lesreceptionstendances.com

Conclusion...

La gestion écoresponsable d'un événement est un « art » qui se développe petit à petit. Il ne faut pas craindre les changements, mais plutôt tenter de trouver des solutions pour faire en sorte que nos événements deviennent graduellement plus verts et solidaires. Les événements écoresponsables impliquent des coûts, mais également des économies. Vous trouverez également joint au présent guide un document qui présente des exemples de mesures écoresponsables pour un événement élaboré par le Conseil québécois des événements écoresponsables, ainsi que le « Guide des produits promotionnels écoresponsables » réalisé par Équiterre.

Comment la SADC de la MRC de Maskinongé peut-elle vous aider dans votre démarche?

La SADC offre un accompagnement pour les entreprises ou les organisations de la MRC de Maskinongé qui désirent organiser un événement écoresponsable. Que ce soit pour une question particulière ou pour un accompagnement plus complet dans l'organisation d'un événement, nous sommes là pour vous aider.

Pour toute question concernant vos besoins ou la nature de l'accompagnement offert par la SADC, veuillez contacter Marie-Pier Bédard, conseillère en développement durable au 819-228-5921, poste 3820.

Quelques définitions

- **Achat local** : La préférence pour les produits locaux est de plus en plus mise de l'avant dans le domaine de la **consommation responsable** par plusieurs organisations, puisque l'achat local permet de :
 - * Réduire la pollution causée par le transport ;
 - * Protéger le tissu économique et social des communautés rurales et péri-urbaines ;
 - * Maintenir les fermes familiales (dans le cas de l'alimentation) ;
 - * Consommer des aliments plus frais, donc, plus sains et moins transformés.
- **Approvisionnement écoresponsable** : Mode d'approvisionnement d'une organisation, qui prend en considération les critères sociaux et environnementaux dans l'optique d'un développement à long terme respectueux de l'environnement physique, social et économique.

NB. : Les critères sociaux pris en considération peuvent être, par exemple, le lieu de production et les conditions des travailleurs. Les critères environnementaux peuvent toucher à la quantité de matière première nécessaire ou à la possibilité de recycler les produits dont on fait l'approvisionnement.

- **Biodégradable** : Un produit est dit biodégradable si, une fois consommé, il peut être décomposé (totalement ou partiellement) par des organismes vivants.
- **Biologiques** : L'agriculture biologique est "un mode de production agricole exempt de produits chimiques de synthèse" (définition du Ministère de l'Agriculture). Autrement dit, l'agriculture biologique est garantie sans engrais chimiques, sans pesticides, herbicides, fongicides, etc. Du côté de l'élevage, les animaux bio reçoivent des aliments à 90% d'origine biologique (herbe, foin, céréales...) et en grande partie produite à la ferme. Les farines animales sont évidemment proscrites. Les animaux sont élevés en plein air et seul deux traitements antibiotiques sont autorisés par an.

De plus, le temps de croissance des animaux bio est plus long. Ainsi, un poulet conventionnel est abattu au bout de 45 jours, alors qu'un poulet bio l'est au bout de 90 jours minimum. Enfin, du côté des produits transformés (pains, gâteaux...), ceux-ci ne subissent aucun traitement chimique. Autrement dit, ils sont garantis sans additifs alimentaires, sans antioxydants, stabilisants, arômes artificiels, etc.

- **Carboneutre** : Qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ou à compenser les émissions qui n'ont pu être réduites, en posant des actions écologiquement responsables

N.B. : Les actions écologiquement responsables comprennent notamment le covoiturage, le compostage, la plantation d'arbres et l'achat de crédits-carbone.

- **Crédits-carbone** : Les crédits compensatoires correspondent à une quantité déterminée d'émissions de gaz à effet de serre (GES) échangeables. Ils sont généralement calculés en tonnes métriques d'équivalent de dioxyde de carbone (ou « équivalent CO₂ ») et utilisés pour compenser les émissions de GES issues de l'utilisation de combustibles fossiles, que ce soit dans le secteur industriel, le secteur des transports ou le secteur résidentiel. Les pays signataires du Protocole de Kyoto utilisent les crédits compensatoires pour atteindre les cibles de réduction des émissions établies par ce dernier.
- **Développement durable** : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en considération le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

NB. : Cette définition est tirée textuellement du texte de la Loi sur le développement durable adoptée par le gouvernement du Québec (article 2 de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1))

- **Économie sociale** : Secteur de l'économie se composant des activités productives des entreprises coopératives, des mutuelles, des associations et d'autres organisations assimilées sans but lucratif, qui poursuivent la réalisation à la fois d'une mission sociale et d'objectifs économiques.
- **Énergies renouvelables** : Une énergie renouvelable est une source d'énergie se renouvelant assez rapidement pour être considérée comme inépuisable à l'échelle de temps humaine. Les énergies renouvelables sont issues de phénomènes naturels réguliers ou constants provoqués par les astres, principalement le soleil (rayonnement), mais aussi la lune (marée) et la terre (énergie géothermique).
- **Écoresponsable** : Se dit d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.
- **Équitables** : « Le commerce équitable est une façon de faire du commerce social pour aider au développement durable. La logique du profit à tout prix est bannie. Ce système est un moyen d'équilibrer les échanges entre les pays du Nord et ceux du Sud. Les producteurs retrouvent ainsi leur place sur le marché des échanges mondiaux. »

Source : Rose Durable, 2010. Objets publicitaires pour le développement durable, [En ligne], <http://www.lesobjetsdurables.fr/definition-commerce-equitable.html>, Page consultée le 8 septembre 2011.

- **Gaz à effet de serre** : Gaz présent dans l'atmosphère, d'origine naturelle ou anthropique, qui absorbe et renvoie les rayons infrarouges en provenance de la surface terrestre.

NB. : La concentration accrue des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, comme les gaz visés par le Protocole de Kyoto (dioxyde de carbone, oxyde nitreux, méthane, hexafluorure de soufre, hydrofluorocarbure, hydrocarbure perfluoré), contribue au réchauffement climatique.

- **3RV-E** : Principe d'action présentant, dans l'ordre, les étapes à suivre pour assurer une gestion écologique des matières résiduelles. Réduction à la source - Réemploi - Recyclage - Valorisation organique (compostage) ou énergétique (combustion).

Principales questions à se poser...

Personne responsable du volet écoresponsable de l'événement :

Nature de l'événement (nombre d'invités, lieu, etc.) :



maculture.ca

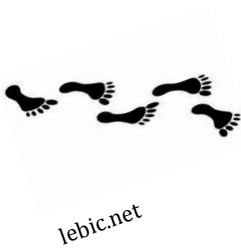
Objectifs visés :



apwn.fr

Liste de fournisseurs locaux :

Volet transport :



Volet nourriture :



Volet gestion des matières résiduelles :

Idées pour produits promotionnels :

Pour rejoindre l'équipe de la SADC de la MRC de Maskinongé:

SADC de la MRC de Maskinongé
871, boul. Saint-Laurent Ouest, suite 100
Louiseville, Qc
J5V 1L3
Téléphone : 819-228-5921
Télécopieur : 819-228-0497

Courriel : info@sadcmaskinonge.qc.ca
<http://www.sadcmaskinonge.qc.ca/>



*La force d'une équipe,
pour votre réussite*

**Développement économique Canada appuie financièrement la
SADC de la MRC de Maskinongé**



Canada 

Ce projet est financé en partie par le Partenariat rural du Canada, une initiative du gouvernement du Canada